

● LA CARTE UNE AGRICULTURE À DOMINANTE CÉRÉALIÈRE

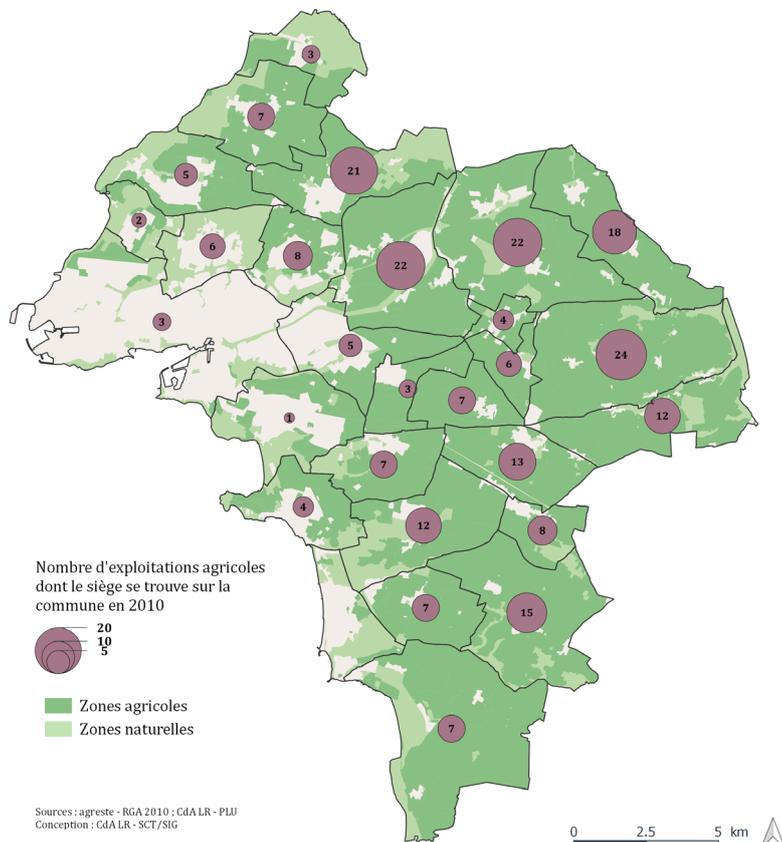
Avec 252 exploitations agricoles comptabilisées lors du dernier recensement général agricole en 2010, et 22 376 hectares de surfaces agricoles utilisées* (SAU), 65% du territoire de l'agglomération est dédié à l'agriculture.

Semblable à la tendance générale, la Communauté d'agglomération de La Rochelle a vu son nombre d'exploitations diminuer fortement passant ainsi de 617 exploitations en 1988 à 349 en 2000 puis 252 en 2010 soit une baisse totale de près de 60% en 20 ans environ.

Parallèlement les surfaces agricoles utilisées, ont, elles aussi, diminué mais beaucoup plus légèrement que le nombre d'exploitations (-8% entre 1988 et 2010). Ces évolutions illustrent ainsi la profonde mutation du monde agricole qui se traduit par une diminution du nombre d'exploitations concomitamment à une augmentation de la taille de celles-ci.

En effet, en 1988 la surface agricole moyenne utilisée à l'échelle de l'agglomération était d'environ 39 hectares par exploitation, en 2010 elle a été multipliée par plus de 2 et s'élève à 89 hectares par exploitation.

Ce sont les exploitations spécialisées en production de céréales et oléo-protéagineux qui sont les plus présentes sur le territoire. Elles représentent 67% de l'ensemble des exploitations et occupent 84% des surfaces agricoles mais génèrent peu d'emplois. Pour une taille moyenne de 106 hectares de surface exploitée, elles mobilisent 0,9 unité de travail annuel* (UTA), alors que les exploitations maraîchères,



dont la taille moyenne est de 9,5 hectares, emploient 4,2 UTA. Les exploitations maraîchères et horticoles contribuent plus favorablement à l'emploi et consomment moins d'espace, elles représentent 6% des exploitations, 0,4% de la SAU et 14,5% de la main d'œuvre totale agricole. La filière de l'élevage est en net recul sur l'agglomération entre 2000 et 2010 avec la disparition de 24 exploitations en polyculture, poly-élevage et bovins-lait. En 2010, il reste 46 exploitations où l'élevage est présent soit 18% des exploitations, et environ 34% de la main d'œuvre agricole.

*SAU : superficie ou surface agricole utilisée (en hectares). Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.

*UTA : unité de travail annuel. Mesure du travail fourni par la main d'œuvre qui correspond au travail d'une personne à temps plein pendant une année entière. L'UTA peut être assimilé à un équivalent temps plein (ETP).

Source: Agreste - Recensement général agricole (1988, 2000 et 2010)

Cet article a été réalisé avec la participation du service Environnement de la CA de La Rochelle.

19,3%

● LE CHIFFRE – C'est l'écart entre le salaire horaire net moyen des femmes et des hommes salariés qui résident dans l'agglomération de La Rochelle. En moyenne les femmes sont moins rémunérées que les hommes (11,90€/h contre 14,80€/h).

Champ : secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.
Source : Insee, DADS, fichier salariés au lieu de résidence en 2014.

● ZOOM SUR LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif formalisé par un protocole signé entre l'État, le Conseil Départemental de la Charente Maritime et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle*. Cette dernière assure le pilotage et la coordination en s'appuyant sur les acteurs locaux de l'emploi et Pôle Emploi.

L'objectif est de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée et des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) par un accompagnement et un suivi individuel personnalisé.

Basé sur le volontariat, ce dispositif leur propose notamment des actions d'orientation, de prospection et de formation par le biais d'ateliers, d'entretiens ou encore de visites d'entreprises et de stages.

1 000 personnes accompagnées en 2016.

En 2016, 1 000 personnes ont ainsi été accompagnées, c'est 15 % de plus qu'en 2015 et 27% de plus qu'en 2014. Parmi l'ensemble des participants en 2016, 49% sont entrés dans le dispositif cette année-là, les autres étant déjà inscrits et reconduits en 2016.

Près de 2/3 des personnes accompagnées sont originaires de La Rochelle et 30% résident plus particulièrement dans les quartiers de la géographie prioritaire à savoir Mireuil, Port-Neuf et Villeneuve-les-Salines.

Conformément aux objectifs fixés dans le PLIE, la part des personnes âgées de 50 ans ou plus a augmenté significativement. Alors que cette part des personnes de 50 ans et plus représentait 16 % de l'ensemble des participants en 2014, elle s'élève à 24% en 2016 pour un objectif à 20%.

De la même manière de plus en plus de bénéficiaires ne sont que très peu ou pas diplômés (niveaux 5 à 6), ils représentent 69% de l'ensemble en 2016 contre 65% en 2014 pour un objectif fixé à 70%.

1 744 actions réalisées dans le cadre de l'accompagnement.

Les parcours des participants sont jalonnés par une grande diversité d'actions. Ainsi **1 134 contrats de travail ont été signés en étape de parcours** (contrats courts, stages, intérim...), et 84 participants ont pu suivre une formation. Également, 159 personnes ont participé à des actions de formation mutualisées et 86 à des visites d'entreprises et des tables rondes...

Au total, chaque personne a participé en moyenne à 2 actions en 2016.

* Le PLIE est cofinancé par ces partenaires et le Fonds Social Européen

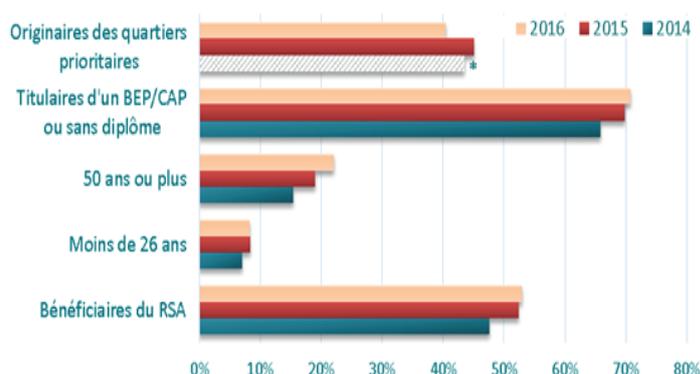


Cet article a été réalisé avec la participation du service Emploi et Enseignement Supérieur de la CA de La Rochelle.



● LES PUBLICATIONS – Retrouvez les parutions de l'Observatoire sur notre site Internet : les Lettres n°1 à 4 ainsi que le Cahier n°2 consacré à l'emploi.

Profils des nouveaux participants au PLIE selon l'année



* Au 1er janvier 2015, les quartiers de la géographie prioritaire ont été redéfinis, la donnée de 2014 n'est donc pas comparable avec celles de 2015 et 2016. Voir Lettre N°2 de l'Observatoire
Source: CA de La Rochelle

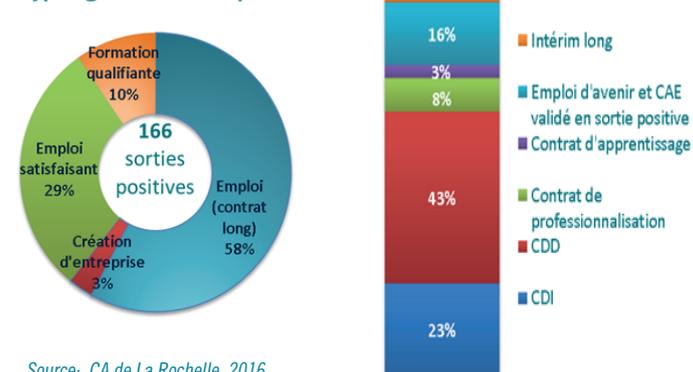
Un taux de sorties positives de 38%.

En 2016, 38% des personnes sorties du dispositif ont réussi à s'insérer dans un emploi durable ou accéder à une formation qualifiante. Un taux en augmentation par rapport à 2015 (33%) et de même niveau que 2014 (37%).

Parmi les sorties en emploi durable, 43% occupent des contrats à durée déterminée (CDD) et 23%, des contrats à durée indéterminée (CDI).

Près d'un quart des personnes sorties en emploi durable occupent des emplois dans la vente et le commerce, 17% dans le secrétariat et l'accueil et 13% dans l'entretien des locaux.

Typologie des sorties positives



Source: CA de La Rochelle, 2016

Taux de sorties positives

Les sorties positives font référence aux emplois en contrats longs, aux créations d'entreprises, à l'intérim long, à la formation qualifiante et aux emplois dits « satisfaisants » (c-a-d ne correspondant pas au projet de départ mais satisfaisant l'intéressé). Le taux de sorties positives est calculé sur le total des sorties de l'année après déduction des sorties neutralisées (facteurs de sorties exogènes au dispositif : déménagement, décès, maladie...)